



# Lutte transfrontalière :

L'expérience des activistes et des défenseur-euse-s des droits de la personne en exil au Canada

Juin 2024

# TABLE DES MATIÈRES

<a href="#">REMERCIEMENTS</a> .....	3
<a href="#">SOMMAIRE</a> .....	4
<a href="#">CONTEXTE</a> .....	5
<a href="#">MÉTHODOLOGIE</a> .....	6
<a href="#">PRINCIPALES CONCLUSIONS</a> .....	11
<a href="#">RECOMMANDATIONS</a> .....	15

## Remerciements

Rédigé par Dr Nicolas Parent et Maiwand Rahyad, le présent rapport est une publication de [Coopération Canada](#) et [Sociétés résilientes](#). Ce rapport est financé par le [Centre de recherches pour le développement international](#) (CRDI).

Coopération Canada, Sociétés résilientes et les auteur-e-s du rapport remercient les nombreux-ses activistes et défenseur-euse-s des droits de la personne en exil, qui ont contribué à cette recherche. Nous tenons également à souligner notre appréciation pour les organisations Equitas et Journalistes pour les droits humains, qui ont accueilli des groupes de discussion à Montréal et à Toronto, respectivement.

Nous désirons par ailleurs reconnaître les précieuses idées et rétroactions sur la portée et la conception de la recherche fournies par Zahra Sadeghi, chargée du programme fédéral canadien des défenseurs des droits humains chez Protect Defenders, Jordan MacInnis, directeur des programmes nationaux au sein de l'organisation Journalistes pour les droits humains, Dr Shuchi Karim, directrice du programme de placement, de préservation et de persévérance à l'université Carleton, Roula El-Rifai, spécialiste de programmes principal au Centre de recherches pour le développement international, et Cherie Wong, activiste hongkongaise en exil.

Coopération Canada ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de cette étude tiennent à remercier le CRDI pour son généreux soutien financier.

## Sommaire

Les droits de la personne et l'espace civique sont menacés. À l'échelle mondiale, nous assistons à une tendance inquiétante du rétrécissement des espaces civiques et du recul de la démocratie, vu le nombre croissant de pays qui adoptent des mesures répressives à l'encontre des militant-e-s de la société civile et des défenseur-euse-s des droits de la personne (DDP). C'est dans ce contexte que Coopération Canada et Sociétés résilientes ont collaboré à l'élaboration d'un projet de recherche financé par le CRDI, visant à explorer les expériences uniques et les besoins des activistes et des défenseur-euse-s des droits de la personne en exil au Canada. Dans la perspective de réponses fondées sur les besoins et sur des données probantes, les résultats de la présente étude serviront à étayer la mission, la vision et la programmation stratégique de Sociétés résilientes, une plateforme émergente visant à valoriser la voix et l'action des activistes, des défenseur-euse-s des droits de la personne et des organisations de base de la société civile. Le centre Sociétés résilientes est actuellement incubé au sein de Coopération Canada. Mené sur une période de quatre mois, le projet de recherche a commencé par des consultations initiales auprès d'acteurs et d'actrices clés de la société civile, des milieux universitaires et du gouvernement, suivies de groupes de discussion dans trois villes canadiennes : Montréal, Ottawa et Toronto.

Ce projet a mis en lumière des informations importantes sur :

- L'adaptation et les systèmes de soutien au Canada : Les participant-e-s ont souligné la nécessité de mettre en place des systèmes de soutien robustes pour favoriser la résilience des activistes et des défenseur-euse-s des droits de la personne exilé-e-s au Canada. La collaboration avec les agences gouvernementales compétentes a été jugée indispensable pour rationaliser les voies d'immigration et fournir un soutien durable.
- Les risques liés à l'activisme et à la répression transnationale : La présente recherche a souligné les risques particuliers auxquels sont confrontés les activistes et les défenseur-euse-s des droits de la personne exilé-e-s, ce qui nécessitera une formation sur mesure pour les institutions chargées de veiller à la sécurité publique et pour l'élaboration de politiques claires pour protéger les libertés fondamentales et les droits de la personne.
- La reconnaissance et le renforcement des capacités : Une meilleure intégration au sein des institutions canadiennes, des programmes de formation ciblés et de plus grandes opportunités de réseautage sont devenus des éléments fondamentaux pour renforcer les capacités des activistes et défenseur-euse-s des droits de la personne en exil et promouvoir la collaboration au sein des communautés

Décrites dans la dernière partie du présent rapport, les conclusions de ces travaux de recherche débouchent sur un certain nombre de recommandations portant sur les politiques et les pratiques. En résumé, pour soutenir les activistes et les défenseur-euse-s des droits de la personne en exil au Canada, il est donc essentiel de rationaliser les processus d'immigration par le biais d'une assistance juridique et de l'obtention rapide de documents, tout en s'appuyant sur la filière mondiale des défenseur-euse-s des droits de la personne d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Les opportunités de réseautage devraient permettre aux militant-e-s en exil d'établir des contacts avec les communautés locales pour se soutenir mutuellement. Un groupe de travail multipartite devrait être créé au Canada pour lutter contre la répression transnationale en renforçant la sécurité numérique et les protections juridiques, et pour plaider en faveur de réformes des politiques de sécurité publique. Les initiatives de renforcement des capacités devraient être axées sur l'emploi, le mentorat et la formation à l'engagement politique et à la résilience organisationnelle. Il serait donc utile d'établir une plateforme sécurisée et complète pour faciliter la collaboration entre militant-e-s et défenseur-euse-s des droits de la personne en exil ainsi qu'avec eux/elles. La création de communautés virtuelles et de groupes de soutien par les pairs permettra également de renforcer la solidarité et la résilience.

## Contexte

Les activistes de la société civile, notamment les défenseur-euse-s des droits de la personne et les journalistes, œuvrent dans des environnements de plus en plus hostiles et restrictifs, car le nombre de pays où les espaces civiques sont fermés et répressifs ne cesse d'augmenter. Le rapport annuel du Civicus Monitor (2022) révèle « qu'il n'y a jamais eu autant de personnes vivant dans des pays où l'espace civique est fermé » qu'en 2022, précisant également que l'espace civique s'est détérioré dans 15 pays en 2022 et il s'est amélioré dans seulement dix pays.<sup>1</sup> Les attaques contre les militant-e-s de la société civile ont gagné en nombre et en complexité. Les acteurs étatiques et non étatiques continuent de cibler les militants de la société civile et les défenseur-euse-s des droits de la personne comme tactique pour miner la responsabilité, réprimer la dissidence et consolider leur emprise sur le pouvoir. Ils utilisent divers outils et tactiques pour opprimer les activistes de la société civile, allant de la restriction de l'environnement juridique et réglementaire à la détention arbitraire, la torture et l'assassinat. Ces circonstances ont poussé un nombre croissant de militant-e-s à s'exiler, à la fois pour des raisons de sécurité et comme mécanisme d'adaptation.

En exil, les militant-e-s de la société civile sont confronté-e-s à une myriade de défis, y compris les pressions et traumatismes liés au déplacement et à l'exil, les obstacles économiques et ceux liés à l'intégration, ainsi que la perte d'identité et de pertinence. Bien que l'adaptation à de nouvelles circonstances peut s'avérer difficile pour les militant-e-s, l'exil et la réinstallation offrent également des possibilités de se réorganiser, de démontrer leur pertinence et leur capacité d'action, et de reconquérir l'espace civique, à condition que les pays d'accueil créent des environnements favorables, notamment en mettant à leur disposition les ressources, les outils et les compétences nécessaires pour poursuivre leur action dans leur pays d'origine et dans leur pays d'accueil.<sup>2</sup> On reconnaît depuis longtemps que les militant-e-s en exil et ceux/celles de la diaspora peuvent grandement contribuer à enrichir la société civile et les espaces de développement international dans leur pays d'accueil.<sup>3</sup>

Le Canada a une longue histoire et une longue tradition en matière de maintien de la paix, d'apport de sécurité et de réconfort aux communautés à risque. La culture canadienne qui prône le respect de la diversité et du pluralisme, les priorités et les engagements internationaux en matière de droits de la personne, ainsi que la capacité du Canada à réinstaller des réfugié-e-s en ont fait une destination souhaitée pour les activistes à risque originaires de pays où l'environnement est fermé et répressif. On en sait toutefois très peu sur les défis et les opportunités auxquels sont confronté-e-s les militant-e-s pour la démocratie, les défenseur-euse-s des droits de la personne et les journalistes une fois qu'ils/elles se sont réinstallé-e-s au Canada. Alors que les contributions sociales et économiques des migrant-e-s et des réfugié-e-s au Canada sont largement étudiées et reconnues<sup>4</sup>, les besoins, les dynamiques existantes, les défis et les opportunités auxquels sont confronté-e-s les militant-e-s et les défenseur-euse-s des droits de la personne exilé-e-s au Canada sont peu compris et reconnus.

1 Civic Monitor, *People Power Under Attack*, 2022, <https://monitor.civicus.org/globalfindings/>

2 Light, D. 1992. "Healing their Wounds: Guatemalan Refugee Women as Political Exiles." *Women & Therapy* 13 (3): 297-308; Mencutek, Z. S. 2021. "Refugee community organisations: capabilities, interactions and limitations." *Third World Quarterly* 42(1): 181-199; Rzadtki, L. 2022. "We Are All Activists": Exploring Solidarities in Activism By, With and For Refugees and Migrants in Hamburg. New York: Columbia University Press. Quinsaat, S. M. 2019. "Transnational contention, domestic integration: assimilating into the hostland polity through homeland activism." *Journal of Ethnic and Migration Studies* 45(3): 419-436.

3 Cohen, N. 2011. "Rights Beyond Borders: Everyday Politics of Citizenship in the Israeli Diaspora." *Journal of Ethnic and Migration Studies* 37 (7): 1137-1153; Laguerre, M. S. 1998. "Diasporic Politics: Border-Crossing Political Practices." In *Diasporic Citizenship: Haitian Americans in Transnational America*, edited by M. S. Laguerre, 157-175. London: Palgrave Macmillan; Mutambasere, T. G. 2022. "Diaspora Citizenship in Practice: Identity, Belonging and Transnational Civic Activism Amongst Zimbabweans in the UK." *Journal of Ethnic and Migration Studies* 48 (3): 732-749.

4 Akbari, A. H. 1989. "The Benefits of Immigrants to Canada: Evidence on Tax and Public Services." *Canadian Public Policy / Analyse de Politiques* 15 (4): 424-435; Picot, G. 2008. *Immigrant Economic and Social Outcomes in Canada: Research and Data Development at Statistics Canada (Analytical Studies Branch Research Paper Series)*. Statistique Canada.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/11f0019m/11f0019m2008319-eng.pdf?st=dlCujblJ>; Gouvernement du Canada. 2022. *L'immigration, ça compte pour les soins de santé*

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/campagnes/immigration-ca-compte/assurer-croissance-canada/sante.html>

Gouvernement du Canada. 2022. *L'immigration, ça compte pour les entreprises*

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/campagnes/immigration-ca-compte/assurer-croissance-canada/entreprise.html>

En 2023, Sociétés résilientes (SR) est entrée dans sa phase d'incubation par un accord stratégique avec Coopération Canada. Tout en étant une entité indépendante, RS a su tirer parti de l'expertise de Coopération Canada et de ses réseaux au sein de la société civile, de la coopération internationale et du contexte politique canadien pour avoir un impact rapide. En concluant cette entente, RS a contribué aux efforts de Coopération Canada pour faire progresser sa mission, à savoir : favoriser les partenariats et les efforts collectifs pour un monde plus sûr, plus juste et plus durable. Au cours de cette phase d'incubation, Coopération Canada procure à RS un encadrement administratif pour l'aider à développer l'infrastructure institutionnelle nécessaire pour fonctionner de manière indépendante au Canada, ainsi qu'une assistance technique complète, y compris un soutien à la collecte de fonds.

Ce projet a examiné les besoins et les expériences des militant-e-s exilé-e-s et des défenseur-euse-s des droits de la personne vivant dans trois villes canadiennes, en vue d'éclairer une réponse complète aux besoins en constante évolution des activistes exilé-e-s au Canada et dans des sociétés fermées. Les conclusions de cette étude ont donné lieu à une série de recommandations pour mieux soutenir ces communautés au Canada. D'autre part, les conclusions aideront à développer la vision stratégique et programmatique de Sociétés résilientes. Cette étude s'inscrit donc dans le cadre d'un effort plus large déployé par RS pour mieux comprendre les besoins des militant-e-s de l'espace civique et des droits de la personne en exil, provenant d'espaces civiques répressifs et fermés, œuvrant au Canada et à l'étranger, mais aussi pour fournir un soutien adapté et créer des voies pour le développement de réseaux et d'espaces de coordination et de discours démocratiques dans des circonstances extrêmement difficiles.

## Méthodologie

Une approche en deux étapes a été utilisée pour ce projet, qui consiste en une consultation préalable des parties prenantes suivie d'une série de groupes de discussion avec des activistes et des défenseur-euse-s des droits de la personne en exil. La phase de pré-évaluation s'est appuyée sur l'expertise des principales parties prenantes pour valider et affiner notre approche, conduisant à la deuxième phase qui comprend des groupes de discussion.

Au total, vingt-sept personnes ont participé à l'un de nos quatre groupes de discussion qui ont eu lieu à Montréal, Ottawa et Toronto. Les participant-e-s ont été recruté-e-s sur la base de leur contributions reconnues au soutien des revendications de leur propre groupe social et ils/elles sont issu-e-s de divers horizons géographiques : Afghanistan, Baloutchistan, Bangladesh, Chine, Haïti, Iran, Myanmar, Pakistan, Sénégal, Soudan, Syrie, Togo et Ukraine. Les participant-e-s s'identifiant en tant que femmes étaient plus nombreux que ceux/celles s'identifiant en tant qu'hommes, et la majorité des participant-e-s étaient âgés de 31 à 40 ans.

Chaque groupe de discussion a examiné deux catégories de questions, la première portant sur le caractère changeant et les difficultés croissantes de l'engagement civique dans les pays d'origine, et la seconde demandant aux participant-e-s de partager leurs avis sur les façons dont leur activisme pourrait être soutenu au Canada.

## Principales conclusions

Le thème le plus fréquemment évoqué dans les quatre discussions de groupe était le renforcement des capacités, regroupant les déclarations faites sur la façon dont les activistes et les défenseur-euse-s des droits de la personne peuvent être mieux soutenu-e-s pour mener leurs travaux lorsqu'ils/elles vivent au Canada. Ce thème est souvent lié aux déclarations relatives au manque de reconnaissance subi pendant leur exil. Les déclarations sur l'adaptation au contexte canadien ont souvent été faites autour des discussions portant sur les systèmes de soutien dont ils/elles disposent. Enfin, les discussions sur les risques liés à l'activisme ont également fait progresser les discussions portant sur la répression transnationale.

## Adaptation et systèmes de soutien au Canada

Les nouveaux-elles immigrant-e-s au Canada, en particulier les militant-e-s et les défenseur-euse-s des droits de la personne exilé-e-s, sont confrontés à d'importants défis financiers qui ont une incidence sur leur capacité à poursuivre leur action militante. Les taux d'inflation élevés et la hausse des coûts de logement aggravent ces difficultés. Par exemple, 39 % des immigrant-e-s arrivé-e-s récemment en Ontario consacrent plus de 30 % de leurs revenus au paiement du loyer.<sup>5</sup> Cette pression financière entraîne un stress psychologique et entrave leur capacité à se concentrer sur le militantisme. De nombreux-euses participant-e-s ont souligné l'effet paralysant d'avoir à dépendre de l'aide sociale, ce qui contraste fortement avec leurs rôles antérieurs de professionnel-le-s autonomes et éduqués dans leur pays d'origine.

Les participant-e-s ont souligné la nécessité d'assurer une meilleure reconnaissance de leurs compétences et de leurs qualifications pour faciliter leur adaptation et leur autonomie. Comme l'a expliqué Kira lors d'une discussion de groupe, « [nous] sommes issu-e-s de différents milieux [mais nous possédons] des compétences acquises dans nos pays. Nous pouvons les utiliser, il nous suffit juste de les modifier... Le Canada doit aider les gens à comprendre comment ils peuvent mettre à profit leurs compétences ». Les participant-e-s ont proposé que le Canada offre des équivalences d'études, des formations supplémentaires et un soutien pour les aider à adapter leurs compétences au marché du travail canadien. Cette approche leur permettrait de contribuer plus efficacement à leur nouvelle communauté et de retrouver un sentiment d'autonomie et d'utilité.



*“En tant que communauté, nous devons trouver des moyens de former les gens à devenir de meilleur-e-s activistes. Tous les militant-e-s que je connais ont appris par eux-mêmes, mais si nous étions formé-e-s correctement sur la manière d’être systématiques et cohérent-e-s, nous serions plus efficaces dans nos efforts.”*

- Yihan Wei, Militante des droits humains et dissidente chinoise

5 Indice du logement locative canadien. (2022). Ménages d'immigrant-e-s. [https://rentalhousingindex.ca/en/#immigrants\\_prov](https://rentalhousingindex.ca/en/#immigrants_prov)

Le long et complexe processus d'immigration au Canada constitue un autre défi de taille. En mars 2024, 186 665 cas d'immigration étaient encore à l'étude, avec un temps d'attente moyen de 29 mois pour les personnes protégées et les réfugié-e-s au sens de la Convention.<sup>6</sup> Ces retards créent un sentiment de liminalité et de suspension, qui affecte la capacité des nouveaux-elles arrivant-e-s à s'établir et à s'intégrer efficacement. Les participant-e-s ont exprimé leur frustration face à l'inefficacité du système, qui affecte également la capacité des membres de leur famille à les rejoindre.

L'accès aux services de soutien non administratifs, en particulier aux ressources de santé mentale, varie grandement et il est souvent insuffisant. Les participant-e-s ont souligné l'importance d'un tel soutien pour aider les nouveaux-elles arrivant-e-s à surmonter le traumatisme du déplacement et les défis d'un nouveau départ au Canada. De meilleurs services et interventions en matière de santé mentale, en termes d'accès et de qualité, sont essentiels pour faciliter leur adaptation et maintenir leur bien-être.

Bien que l'intersectionnalité n'ait pas été au cœur des discussions, il s'est avéré que les facteurs identitaires tels que la race, la langue et le genre influent sur l'accès aux ressources et aux services de soutien. Un-e participant-e a fait remarquer que la couleur de la peau ou la maîtrise du français au Québec peuvent déterminer le niveau de soutien reçu. Cela correspond aux conclusions plus générales selon lesquelles la discrimination et les barrières systémiques affectent les expériences des nouveaux-elles arrivant-e-s et l'accès aux services au Canada.<sup>7</sup> En résumé, la stabilité financière, la reconnaissance des compétences, des processus d'immigration efficaces et un soutien adéquat en matière de santé mentale sont essentiels à une adaptation réussie et à l'autonomie des activistes et défenseur-euse-s des droits de la personne exilé-e-s au Canada. La résolution de ces problèmes peut renforcer leur capacité à poursuivre leur travail important dans leur nouveau pays.

---

6 Commission de l'immigration et du status de réfugié au Canada. (2024, 15 avril). Tendances récentes. [https://www.irb-cisr.gc.ca/fr/statistiques/Pages/Tendances\\_recentes.aspx](https://www.irb-cisr.gc.ca/fr/statistiques/Pages/Tendances_recentes.aspx); Gouvernement du Canada. (2024, 18 mars). Vérifier les délais de traitement. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/verifier-delaix-traitement.html>

7 Lin, S. L. (2022). Access to health care among racialised immigrants to Canada in later life: A theoretical and empirical synthesis. *Ageing and Society*, 42(8), 1735–1759. <https://doi.org/10.1017/S0144686X20001841>; Machado, S., Wiedmeyer, M. Ling, Watt, S., Servin, A. E., & Goldenberg, S. (2022). Determinants and Inequities in Sexual and Reproductive Health (SRH) Care Access Among Im/Migrant Women in Canada: Findings of a Comprehensive Review (2008–2018). *Journal of Immigrant and Minority Health* (Vol. 24, Issue 1). Springer US. <https://doi.org/10.1007/s10903-021-01184-w>; Pottie, K., Ng, E., Spitzer, D., Mohammed, A., & Glazier, R. (2008). Language Proficiency, Gender and Self-reported Health. *Canadian Journal of Public Health*, 99(6), 505–510. <https://doi.org/10.1007/bf03403786>.

## Risques et répressions transnationales

Dans tous les groupes de discussion, les participant-e-s ont dit se sentir relativement en sécurité au Canada par rapport à leurs homologues vivant dans leurs pays d'origine. Comme l'a exprimé Élianne : « malgré l'éloignement, nous sommes en sécurité ici parce que nous ne sommes pas sur le territoire. Nous avons toutefois des ami-e-s proches et de la famille qui sont encore en Haïti. Et ils/elles peuvent en subir les conséquences. Nous devons être prudents. » De nombreux-euses participant-es ont confirmé qu'ils/elles ne pouvaient pas s'engager librement dans le militantisme, car ils/elles doivent œuvrer discrètement pour éviter de mettre en danger ceux et celles qui vivent encore dans leur pays d'origine. Cette situation reflète un cadre plus large de répression transnationale, où les régimes autoritaires utilisent des « punitions par proxy » pour réduire au silence la dissidence à l'étranger en ciblant les groupes sociaux des activistes dans leur pays d'origine.

Ce phénomène de répression transnationale implique toute une série de tactiques, notamment le harcèlement, les arrestations et les menaces à l'encontre des membres de la famille, obligeant ainsi les militant-e-s à s'autocensurer et à limiter leur engagement public. Des militant-e-s originaires d'Afghanistan, de Chine, de Syrie et d'Iran ont dit ne pas se sentir en sécurité en raison de la portée et de la gravité potentielles de ces tactiques, même dans un pays aussi diversifié que le Canada. Des incidents très médiatisés, tel que l'assassinat d'un leader sikh en 2023, renforcent ces craintes. Les activistes chinois-e-s ont cité le renforcement de la coopération institutionnelle et économique entre la Chine et le Canada, y compris les programmes de formation pour les forces de l'ordre chinoises au Canada, comme des facteurs contribuant au sentiment de vulnérabilité des dissidents.



*“Une fois de ce côté, nous devenons plus bénéficiaires qu’acteur-trice-s. Les premières années, nous ne pensons qu’à nous-mêmes et la procédure de demande d’asile est traumatisante. Quand on arrive ici, on n’a pas la tête à l’activisme. Les défenseur-euse-s des droits de la personne devraient bénéficier d’une aide financière, d’un soutien à l’intégration et de ressources psychologiques, car avant d’être des activistes, nous devons être autonomes.”*  
- Georges K. Schneider, Directeur exécutif, Afrique Arc-en-Ciel

Les participant-e-s ont également exprimé leur inquiétude quant à l'absence d'interventions ou de mesures efficaces des autorités locales lorsqu'ils/elles signalent des actes de répression transnationale. Les cas de harcèlement et les campagnes de diffamation ont souvent été rejetés ou traités de manière inadéquate par la police, laissant les activistes sans soutien. Cette constatation est conforme aux études antérieures, qui ont montré que les victimes de la répression transnationale évitent souvent d'avoir affaire à la police, craignant que cela n'aggrave leur situation.<sup>8</sup> Plusieurs participant-e-s ont appelé les agences gouvernementales à mieux soutenir les activistes et les défenseur-euse-s des droits de la personne exilé-e-s en définissant la répression transnationale et en établissant des agences spécialisées pour traiter de tels cas.

8 Al-Jizawi, N., Anstis, S., Barnett, S., Chan, S., Leonard, N., Senft, A., & Deibert, R. (2022). Psychological and Emotional War. Citizen Lab. [https://tspace.library.utoronto.ca/bitstream/1807/120575/1/Report%23151--dtr\\_022822\\_lowres.pdf](https://tspace.library.utoronto.ca/bitstream/1807/120575/1/Report%23151--dtr_022822_lowres.pdf)

L'incertitude liée à l'officialisation de leur statut d'immigration au Canada complique davantage l'engagement des militant-e-s dans leur travail. Le système d'immigration complexe et lent du Canada, avec des chevauchement de mandats qui sont parfois contradictoires, a limité les activistes dans la poursuite de leurs travaux. La crainte que l'activisme puisse avoir un impact négatif sur leurs demandes d'asile ou de citoyenneté conduit beaucoup d'entre eux/elles à limiter leurs activités publiques. D'autres militant-e-s ont également noté que le fait de s'opposer aux politiques canadiennes pourrait retarder ou compliquer leurs procédures d'immigration, appelant donc à une approche prudente de leur activisme. Comme l'explique Etienne, « ...en tant que personne qui attend actuellement l'asile, je ne peux pas voyager, et je dois être prudent sur les médias sociaux. »

## Reconnaissance et renforcement des capacités

Les participant-e-s aux groupes de discussion ont souvent souligné le manque de reconnaissance de leurs contributions à l'espace civique et de leurs compétences variées dont le Canada pourrait bénéficier. Si certain-e-s activistes ont eu accès à des opportunités grâce à la reconnaissance publique, de nombreux « héros et héroïnes méconnus » ont dû abandonner leur travaux relatifs aux droits de la personne. Un-e participant-e a souligné ce problème en indiquant que de nombreux militant-e-s de la base finissaient par travailler dans des domaines non liés à l'action militante, tels que la vente au détail ou la restauration, perdant ainsi contact avec leurs travaux et leur expertise antérieurs. Ce sentiment a été partagé par un-e autre participant-e, qui a déploré le fait que son expérience et ses connaissances approfondies ne soient pas utilisées au Canada. Un-e autre participant-e a résumé cette frustration en déclarant que les expériences de vie semblaient avoir peu de valeur dans leur nouveau contexte.

Les participant-e-s ont exprimé leur profonde frustration face au manque de reconnaissance, en particulier de la part du gouvernement canadien et, dans une moindre mesure, au sein du secteur à but non lucratif. Un-e participant-e a fait observer qu'il y a peu d'occasions de s'adresser aux organisations ou au gouvernement, ce qui donne l'impression que leur voix ne sont pas appréciées. Un-e autre participant-e, qui a déclaré avoir tenté à plusieurs reprises de faire part de son point de vue à Affaires mondiales Canada, a souligné que les personnes ayant une connaissance approfondie de leur pays d'origine n'étaient pas reconnues pour leur expertise. Comme d'autres, il a suggéré que les activistes et les défenseur-euse-s des droits de de la personne en exil pourraient fournir des informations précieuses si on leur en donnait l'occasion. Ce/cette participant-e a proposé la création d'un programme de bourses pour les activistes exilé-e-s afin de les aider à construire leur carrière au Canada et à acquérir une expérience professionnelle pertinente.

Une autre suggestion récurrente a été le développement d'une plateforme permettant de répertorier les expert-e-s en fonction de leur expertise thématique et régionale, en créant une base de données sécurisée à laquelle les parties prenantes approuvées pourraient avoir accès. Un-e participant-e a partagé son expérience acquise dans un autre pays, où une base de données similaire liait les personnes qualifiées aux ministères concernés. Les participant-e-s ont envisagé la création d'un « répertoire d'expert-e-s », semblable à LinkedIn, qui serait conçu spécifiquement pour les défenseur-euse-s des droits de la personne, pour les mettre en lien avec des opportunités au Canada.

Le renforcement des capacités est un autre domaine crucial qui a été discuté, en mettant l'accent sur la poursuite des travaux d'activisme et l'engagement auprès des organisations gouvernementales et de la société civile. Un-e participant-e a souligné la nécessité d'une formation systématique pour les activistes, car beaucoup d'entre eux/elles ont appris (acquis des connaissances) par leurs expériences personnelles plutôt que par une éducation formelle. D'autres participant-es ont relevé l'importance de comprendre comment collaborer avec les différents niveaux de gouvernement et les organisations politiques, en insistant sur la nécessité d'une formation à l'engagement politique et au plaidoyer. Cela permettrait aux défenseur-euse-s des droits de la personne de naviguer dans le paysage complexe de la gouvernance canadienne et de mieux défendre leurs causes.



*“Le militantisme en exil est une affaire compliquée. Il faut s'appuyer sur les expériences de première main des autres, de ceux qui sont restés dans un environnement peu sûr. Même lorsque nous parvenons à combattre la culpabilité de la survie et que nous décidons de devenir la voix de ceux qui sont réduits au silence, la question se pose toujours de savoir si ma représentation peut causer plus de tort à ceux dont je partage l'expérience. Comme cela a été le cas dans de nombreux espaces fermés tels que l'Afghanistan, la cyberinsécurité a entraîné des arrestations, des poursuites judiciaires et des disparitions. Et lorsque nous sensibilisons l'opinion publique et parlons au nom des personnes arrêtées dans nos pays d'origine, le Canada ne s'intéresse pas beaucoup au soutien de ces activistes..”*

- Ghazaal Habibyar, Activiste de la société civile

En outre, les participant-e-s ont indiqué avoir besoin d'aide pour les aspects administratifs et logistiques relatifs à la transition de leurs organisations vers le Canada. Certain-e-s ont mentionné les difficultés auxquelles ils/elles ont dû faire face pour enregistrer et gérer leurs organisations, notant qu'un meilleur soutien en la matière faciliterait le renforcement des capacités. Les obstacles administratifs ont considérablement ralenti leur travaux, soulignant donc le besoin de ressources pour aider les défenseur-euse-s des droits de la personne nouvellement arrivé-e-s à intégrer leurs efforts dans le contexte canadien.

Les militant-e-s en exil ont également insisté sur l'importance d'une formation en sécurité numérique. Étant donné qu'une grande partie de leurs travaux s'effectue désormais à distance, la protection des données est devenue cruciale. Les participant-e-s ont exprimé le besoin de renforcer leurs capacités dans ce domaine afin de protéger leurs communications et leurs activités.

Pour compléter ces recommandations, les participant-e-s réclament des opportunités de réseautage plus solides pour se connecter les un-e-s aux autres et tisser des liens. Un-e participant-e a évoqué les voix éparses des activistes une fois au Canada, ce qui limite la collaboration. Ils/elles ont proposé la création de plateformes ou de réseaux pour établir des liens et partager les connaissances entre activistes. Un-e autre participant-e a suggéré un programme de mentorat, similaire à son expérience antérieure avec un programme de gestion de risque académique, pour aider les nouveaux-elles activistes à naviguer dans leur nouvel environnement. D'autres ont proposé des points focaux régionaux au sein des initiatives pour coordonner les efforts et diffuser l'information, y compris les mises à jour sur les politiques d'immigration.

## Recommandations

Les sections thématiques des conclusions mentionnées ci-dessus contribuent à étayer trois grandes catégories de recommandations. Chacune de ces catégories répond aux besoins exprimés et à l'expérience des militant-e-s et défenseur-euse-s des droits de la personne en exil qui ont pris part à ce projet. Ces recommandations s'adressent à un large éventail de parties prenantes, allant des organisations de la société civile et des acteur-ric-e-s du secteur privé jusqu'aux institutions de sécurité publique et au gouvernement du Canada.

### Créer un environnement propice et favorable à l'adaptation et à la réorganisation des militant-e-s et défenseur-euse-s des droits de la personne exilé-e-s au Canada.

1. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada et les organisations de la société civile devraient collaborer à la création d'un environnement juridique et politique propice à la réinstallation sûre et rapide des activistes et défenseur-euse-s des droits de la personne exilé-e-s au Canada. Les programmes d'assistance spécifiquement adaptés aux besoins des militant-e-s et défenseur-euse-s des droits de la personne en exil devraient se concentrer sur les aides juridiques en matière de demandes d'asile, de permis de séjour, de permis de travail et de navigation dans le système juridique canadien. Ils devraient également fournir une assistance pour l'obtention et le renouvellement des documents juridiques tels que les visas et les documents de voyage, permettant aux activistes et aux défenseur-euse-s des droits de la personne de se rendre à l'étranger pour des activités de plaidoyer et de sensibilisation. Cette recommandation pourrait viser une amélioration de la filière mondiale des défenseur-euse-s des droits de la personne d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
2. Le gouvernement canadien, la société civile et les agences du secteur privé devraient collaborer à l'élaboration de programmes de soutien en santé mentale conçus explicitement pour les activistes et les défenseur-euse-s des droits de la personne en exil, en tenant compte des difficultés uniques auxquelles ils/elles sont confronté-e-s, de par leurs expériences de persécution et de déplacements forcés. Il s'agit notamment de faciliter l'accès aux services de conseils, à la thérapie, aux groupes de soutien et aux soins tenant compte des traumatismes afin de traiter l'impact psychologique de leurs expériences passées et de les aider à renforcer leur résilience.
3. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en consultation avec la société civile et les organisations locales d'intégration, devrait élaborer et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation du public et de solidarité pour informer les Canadien-ne-s sur les expériences et les contributions des militant-e-s et des défenseur-euse-s des droits de la personne exilé-e-s, en encourageant l'empathie et la solidarité au sein de la société canadienne. Ces campagnes peuvent inclure:
  - Une série de campagnes de communication narrative qui mettent en lumière les expériences et les contributions des militant-e-s et des défenseur-euse-s des droits de la personne en exil.
  - Des événements d'engagement communautaire qui offrent aux Canadien-ne-s l'opportunité d'interagir en personne avec des militant-e-s et des défenseur-euse-s des droits de la personne en exil.
  - Des entrevues, des témoignages et du contenu multimédia qui présentent le parcours des militant-e-s exilé-e-s, y compris les défis auxquels ils/elles ont été confrontés, les raisons de leur exil et leurs efforts continus de plaidoyer.

- Tables rondes, ateliers, projections de films et événements culturels qui explorent les réalités uniques des militant-e-s en exil, des défenseur-euse-s des droits de la personne et des réfugié-e-s
- Dialogues et opportunités d'échange entre les militant-e-s exilé-e-s et les communautés locales, créant des espaces d'apprentissage mutuel, de solidarité et de collaboration.
- Créer des forums publics qui encouragent les Canadien-ne-s à devenir des allié-e-s et des défenseur-euse-s et des militant-e-s exilé-e-s, en les sensibilisant aux défis auxquels ils/elles sont confronté-e-s et en mobilisant le soutien en faveur de leurs droits et de leur bien-être.
- Développer des ressources éducatives et des campagnes de sensibilisation axées sur les droits et les protections des militant-e-s et des défenseur-euse-s des droits de la personne exilé-e-s en vertu du droit international.

## Assurer la sécurité, atténuer les risques et contrer la répression transnationale

1. Constituer un groupe de travail multipartite chargé d'élaborer des stratégies et des outils pour limiter l'exposition aux actes de répression transnationale et ses effets néfastes sur les militant-e-s en exil au Canada. Ce groupe de travail devrait être composé d'activistes et de défenseur-euses des droits de la personne, d'institutions de sécurité publique, de départements pertinents du gouvernement du Canada, d'organisations de la société civile et de défense des droits de la personne, d'experts juridiques, de spécialistes en cybersécurité et du secteur privé. Ce groupe de travail devrait élaborer des stratégies et développer des outils complets pour identifier, prévenir et répondre à la répression transnationale qui vise les activistes en exil. Le groupe de travail devrait favoriser la collaboration et le partage de connaissances entre les parties prenantes afin de renforcer la coordination et l'efficacité pour faire face aux menaces pesant sur la sécurité des militant-e-s en exil au Canada. Il est essentiel que les voix et les expériences des militant-e-s et des défenseur-euse-s des droits de la personne en exil soient prises en compte dans l'élaboration de politiques et de recommandations.
2. Sécurité publique Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité et la Gendarmerie royale du Canada devraient collaborer activement à l'amélioration de la sécurité numérique et des mesures de protection de la vie privée, en offrant des formations et des ressources aux militant-e-s et défenseur-euse-s des droits de la personne exilé-e-s sur les meilleures pratiques en matière de sécurité numérique, les outils de cryptage, les canaux de communication sécurisés et les techniques de détection des menaces. De même, la société civile et les organisations de défense des droits de la personne devraient collaborer avec les entreprises technologiques et les experts en cybersécurité pour développer et mettre en œuvre des solutions adaptées qui renforcent la sécurité numérique et la vie privée des militant-e-s en exil, telles que des applications de messagerie sécurisées, des VPN et des logiciels anti-surveillance. Ils/elles devraient également collaborer à la réalisation d'évaluations régulières des risques et d'audits de sécurité pour identifier les vulnérabilités de l'infrastructure numérique des militant-e-s et élaborer des stratégies d'atténuation pour y remédier.

3. La société civile devrait chercher activement à s'allier à la Sécurité publique, aux Institutions démocratiques et aux Affaires intergouvernementales pour plaider en faveur de protections juridiques plus fortes pour la confidentialité numérique et la liberté d'expression, tant au niveau national qu'international, afin de protéger les activistes du harcèlement, de la surveillance et de la censure en ligne. Des efforts s'imposent pour renforcer les protections juridiques et les activités de plaidoyer en collaborant à des réformes juridiques et à des changements de politique qui renforcent les protections pour les activistes et les défenseur-seuse-s des droits de la personne exilé-e-s au Canada. Il conviendrait d'inclure une collaboration avec des experts juridiques, des organisations de défense des droits de la personne et des groupes de la société civile pour fournir une assistance juridique gratuite et une représentation aux activistes exilé-e-s confronté-e-s à des défis juridiques ou à des menaces de répression transnationale. Les décideurs et décideuses politiques canadien-ne-s, les forces de l'ordre et le public devraient également être sensibilisés aux risques de répression transnationale et à l'importance de défendre les droits des activistes en exil. Des efforts diplomatiques devraient être déployés pour faire pression sur les gouvernements étrangers afin qu'ils respectent les droits des militant-e-s en exil et qu'ils s'abstiennent de les cibler pour des représailles ou des mesures de rétorsion.

## Élaborer et mettre en œuvre des interventions de renforcement des capacités inclusives, équitables et personnalisées

1. Soutenir la mobilité sociale ascendante des militant-e-s et défenseur-euse-s des droits de la personne exilé-e-s par le biais d'un emploi rémunéré et par la création de bourses ou d'initiatives de placement conçues explicitement pour les militant-e-s et défenseur-euse-s des droits de la personne exilé-e-s, afin de leur permettre d'acquérir une expérience pratique et de mettre leur expertise au service d'organisations canadiennes. Les placements dans des organisations pertinentes au sein d'agences gouvernementales, d'ONG, de groupes de réflexion ou d'institutions universitaires où les participant-e-s peuvent traiter des questions relatives aux droits de la personne, à l'analyse politique, aux campagnes de plaidoyer ou sur des projets de recherche peuvent bénéficier aux institutions d'accueil et offrir aux militant-e-s et aux défenseur-euse-s des droits de la personne des opportunités cruciales pour naviguer plus efficacement dans l'espace canadien des droits de la personne, de la démocratie et de la société civile.
2. À cette fin, le gouvernement du Canada devrait établir des possibilités de financement axées sur la facilitation d'opportunités de mentorat et de réseautage, ainsi que l'organisation d'événements, de groupes de soutien par les pairs et de programmes de mentorat pour favoriser les relations entre activistes et défenseur-euse-s des droits de la personne en exil et les professionnel-le-s au sein des organismes gouvernementaux, des ONG, du milieu universitaire et du secteur privé. Dans le cadre de ces arrangements, les militant-e-s et défenseur-euse-s des droits de la personne en exil devraient être encouragé-e-s à participer à des associations professionnelles, des conférences et autres forums de réseautage où ils/elles peuvent étendre leurs réseaux, partager leur expertise et établir des relations avec des pairs et des collaborateur-ric-e-s potentiel-le-s.

3. Les organisations de la société civile spécialisées dans les droits de la personne devraient développer une plateforme sûre et complète qui répertorie les militant-e-s et les défenseur-euse-s des droits de la personne en exil, et qui inclurait leur expertise thématique et géographique. La plateforme devrait catégoriser les militant-e-s et les défenseur-euse-s des droits de la personne en fonction de leurs domaines d'expertise, tels que l'égalité des genres, les droits des LGBTQ+, la liberté d'expression, la justice environnementale, les droits des autochtones ou la défense des droits des réfugié-e-s. Ces organisations devraient également fournir des profils détaillés pour chaque personne ou organisation, décrivant leurs parcours ou antécédents, leurs compétences, leurs expériences et leurs principales réalisations dans leurs domaines respectifs. Cette plateforme pourrait inclure une carte des localisations géographiques des activistes et des défenseur-euse-s des droits de la personne en exil au Canada, en mettant en évidence les concentrations régionales et les centres communautaires où ils/elles sont les plus actif-ve-s. Une fois sécurisée, cette plateforme devrait permettre aux utilisateur-ric-e-s de rechercher des militant-e-s et des défenseur-euse-s des droits de la personne en fonction de leur localisation, ce qui leur permettrait d'identifier des partenaires locaux, des allié-e-s et des ressources pour la collaboration et le soutien.

La plateforme devrait inclure des fonctionnalités qui facilitent le réseautage et la collaboration entre militant-e-s et défenseur-euse-s des droits de la personne, telles que des capacités de messagerie, des forums de discussion, des listes d'événements et des espaces de collaboration pour des projets ou des initiatives communs, permettant aux utilisateur-ric-e-s d'entrer en contact avec des individus ou des organisations travaillant sur des questions similaires ou dans des zones géographiques connexes, favorisant ainsi les opportunités de partage des connaissances, de soutien par les pairs et de solidarité. La plateforme devrait contenir un répertoire de ressources, notamment des possibilités de financement, des programmes de formation, des services d'assistance juridique, un soutien en matière de santé mentale et des outils de plaidoyer, afin de donner aux activistes et aux défenseur-euse-s des droits de la personne des ressources dont ils/elles ont besoin pour faire avancer leur travaux. Elle doit également fournir des liens vers des publications, des rapports, des boîtes à outils et des documents de recherche pertinents afin de soutenir le renforcement des capacités et le partage d'informations au sein de la communauté. La plateforme doit mettre en œuvre des mesures de sécurité rigoureuses pour protéger la vie privée et la sécurité des militant-e-s et des défenseur-euse-s des droits de la personne qui l'utilisent, y compris le cryptage, l'anonymisation des données et des protocoles d'authentification sécurisés. La plateforme doit également fournir des orientations sur les meilleures pratiques en matière de sécurité numérique et des stratégies d'atténuation des risques pour aider les utilisateur-ric-e-s à protéger leurs informations personnelles et à réduire le risque de surveillance ou de harcèlement.

4. Les organisations de la société civile et les groupes de réflexion ayant un portefeuille de plaidoyer actif devraient développer des programmes de formation complets axés sur l'engagement politique et adaptés aux besoins des activistes et des défenseur-euse-s des droits de la personne en exil. Le programme devrait porter sur des sujets tels que les systèmes et processus politiques canadiens, la compréhension de l'élaboration des politiques, les stratégies de plaidoyer efficaces, la création de coalitions et l'engagement auprès des élu-e-s et des décideur-euse-s. Une formation pratique devrait être dispensée sur la prise de parole en public, l'engagement auprès des médias, les messages stratégiques, la planification de campagnes et la mobilisation de la base, afin de permettre aux militant-e-s et aux défenseur-euses des droits de la personne de défendre efficacement les droits de la personne dans le contexte canadien. Des possibilités de mentorat et d'encadrement ou coaching devraient être offertes pour aider les participant-e-s à appliquer leurs nouvelles connaissances et compétences à leurs efforts de plaidoyer, y compris des possibilités d'expérience pratique dans des campagnes de plaidoyer ou des initiatives d'organisation communautaire.

5. La résilience organisationnelle est un autre domaine essentiel du renforcement des capacités, axé sur le renforcement de la résilience organisationnelle des organisations de défense des droits de la personne et des groupes de plaidoyer dirigés par des activistes et des défenseur-euse-s des droits de la personne en exil. Dispensées par des organisations dotées de programmes d'éducation et de renforcement des capacités, ces formations devraient inclure des conseils sur le développement organisationnel, la planification stratégique, les structures de gouvernance, la gestion financière, les stratégies de collecte de fonds, ainsi que le recrutement et la fidélisation des bénévoles. Ces programmes devraient aborder les défis spécifiques auxquels sont confronté-e-s les militant-e-s et défenseur-euse-s des droits de la personne en exil dans la gestion des organisations en exil, tels que la navigation dans les exigences légales et réglementaires, l'établissement de partenariats avec les institutions canadiennes et le maintien des liens avec les communautés de la diaspora et les réseaux internationaux.
6. Les organisations locales d'intégration devraient s'appuyer sur leurs efforts actuels pour créer des groupes de soutien par les pairs et des programmes de mentorat spécifiquement adaptés aux militant-e-s et défenseur-euse-s des droits de la personne en exil. Ces programmes fourniraient un soutien émotionnel, des orientations et des conseils aux activistes et défenseur-euse-s des droits de la personne en exil confronté-e-s à des défis et obstacles communs, en jumelant les participant-e-s à des mentors expérimentés qui peuvent offrir des conseils personnalisés, partager leurs propres expériences et fournir des conseils pratiques pour naviguer dans les complexités de l'activisme, du plaidoyer et de l'exil. Cela permettrait d'encourager une culture de soutien mutuel et de solidarité au sein de la communauté, où les membres se sentent habilités à demander de l'aide en cas de besoin et à offrir leur soutien aux autres, construisant ainsi un réseau de solidarité et de résilience solide.
7. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada devrait élaborer des programmes de formation sur mesure en collaborant avec des organisations de défense des droits de la personne, des experts juridiques et les militant-e-s en exil eux-mêmes, afin d'aborder les risques et les défis auxquels sont confrontées les personnes qui ont été forcées de fuir leur pays d'origine en raison de leur militantisme. Il s'agit notamment de concevoir des modules de formation qui permettent aux responsables de la sécurité publique d'acquérir une compréhension nuancée des contextes politiques, sociaux et juridiques dans lesquels évoluent les militant-e-s en exil, y compris les tactiques utilisées par les régimes autoritaires pour réprimer la dissidence et cibler les militant-e-s à l'étranger. Des études de cas, des scénarios réels et des témoignages de militants en exil devraient être inclus pour illustrer les types de menaces auxquelles ils/elles peuvent être confronté-e-s, telles que la surveillance, le harcèlement, l'intimidation et la violence physique, ainsi que l'impact potentiel sur leur santé mentale et leur bien-être.

## Prochaines étapes

Les conclusions de notre recherche et nos recommandations fournissent des idées critiques et un éclairage essentiel sur les défis et les opportunités auxquels font face les militant-e-s et les défenseur-euse-s des droits de la personne en exil au Canada. Ils permettent au gouvernement canadien, à la société civile et aux institutions académiques de développer des interventions ciblées et réactives pour créer un environnement sûr et propice à la réorganisation et aux efforts de plaidoyer des activistes et défenseur-euse-s des droits de la personne exilé-e-s.

Sociétés résilientes utilisera les conclusions et les recommandations de cette recherche pour inciter les parties prenantes à faire évoluer les politiques, à améliorer les services de soutien et à favoriser un environnement sûr pour les militant-e-s et les défenseur-euse-s des droits de la personne en exil au Canada. Les décideurs et décideuses politiques peuvent utiliser les constatations émises pour développer et améliorer des cadres juridiques qui répondent mieux aux besoins uniques des défenseur-euse-s des droits de la personne en exil. Les organisations de la société civile peuvent s'appuyer sur les recommandations émises pour concevoir et mettre en œuvre des interventions ciblées répondant aux défis immédiats et ceux à long terme auxquels cette population fait face. En outre, Sociétés résilientes lancera des campagnes de sensibilisation du public et des initiatives d'engagement des parties prenantes afin d'informer la société canadienne dans son ensemble des diverses contributions des activistes et des défenseur-euse-s des droits de la personne en exil aux questions des droits de la personne, de la démocratie et de l'espace civique.

Sociétés résilientes s'appuiera sur les constatations et les recommandations de ces recherches pour préconiser des politiques et des programmes fondés sur des données probantes qui renforcent la résilience des militant-e-s et des défenseur-euse-s des droits de la personne en exil, améliorent leur capacité à défendre les droits de la personne et créent des environnements plus inclusifs et plus favorables dans lesquels ils/elles peuvent s'épanouir et poursuivre leur travail essentiel.

En plus de ses efforts de plaidoyer et de sa diffusion plus large, Sociétés résilientes intégrera les résultats de la recherche et les recommandations émises dans ses processus de planification stratégique, ce qui permettra de développer et de mettre en œuvre des programmes sur mesure, adaptés aux besoins et réactifs. Plus précisément, Sociétés résilientes intégrera les recommandations de cette recherche dans la conception et la mise en œuvre de ses initiatives phares, à savoir (a) le Sommet mondial de l'espace civique, un événement multipartite visant à créer une dynamique mondiale autour de l'importance d'investir dans l'espace civique pour soutenir la démocratie, les droits de la personne et la justice sociale, (b) le Centre pour la résilience (The Resilience Hub), une plateforme d'innovation et de co-création contre la répression numérique de l'espace civique, et (c) l'Initiative pour les activistes et les défenseur-euse-s des droits de la personne (DDP) en danger (Activists and HRDs At-Risk Initiative), offrant des opportunités de placement et de réorganisation pour les activistes et les défenseur-euse-s des droits de la personne exilés.

## À propos de Coopération Canada

Coopération Canada réunit les organismes du secteur du développement international et de l'assistance humanitaire, amplifions le travail de ces groupes en rassemblant les leaders du secteur, influençant les politiques et développant les capacités. De concert avec nos partenaires du Canada et du monde entier, nous construisons un monde plus juste, sécuritaire et durable pour tous.

## À propos de Sociétés résilientes

Sociétés résilientes est un centre mondial canadien émergent qui fournit un soutien et crée des espaces sûrs pour les réseaux locaux de défenseur-euse-s des droits de la personne, de praticien-ne-s de la démocratie et de militant-e-s de la société civile issu-e-s d'espaces fermés ou en voie de fermeture, afin qu'ils puissent collaborer, innover et plaider leur cause.

Sociétés résilientes (RS) est hébergé par Coopération Canada

## Reconnaissance des terres

Coopération Canada reconnaît l'oppression et la colonisation historiques et continues de tous les peuples, cultures et terres autochtones dans ce que nous appelons aujourd'hui le Canada. Le territoire sur lequel se trouve le bureau de Coopération Canada est le territoire traditionnel non cédé du peuple Algonquin Anishnaabe. Nous croyons que la justice sociale au Canada et dans le monde dépend de la réconciliation avec tous les peuples autochtones, y compris les Premières nations, les Métis et les Inuits, qui sont les premiers gardiens de la terre que nous sommes reconnaissant-e-s de partager.